

SÉANCE DU 09 février 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le mardi 09 février 2021 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Claude BAGUET, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Frédéric LANGLOIS, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Dorothee GARNIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Murielle CAILLEUX, M. Cédric DEMARCY, M. Sylvain CUYER (arrivé à 19h38), Mme Noémie BERTHE (arrivée à 19h43).

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Annick DUPONT.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M. Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur les emplois autorisés à effectuer des heures supplémentaires au sein du personnel employé par la commune.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 JANVIER 2021

Le Conseil municipal valide ce dernier à l'unanimité.

Mme Murielle CAILLEUX remercie les employés communaux pour leur travail effectué lors du week-end enneigé du 24 janvier 2021.

2/ DÉLIBÉRATION HEURES SUPPLÉMENTAIRES

M. le Maire fait part au conseil municipal de la demande de la trésorerie d'établir une délibération pour les heures supplémentaires effectuées par les agents de la commune.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette délibération.

3/ RAPPORT SIEAB

M. le Maire fait part du rapport de la SIEAB concernant l'année 2019. Ce dernier est disponible à tous en mairie.

Le prix du m³ en 2018 était de 2.83€ et en 2019 de 2.86€.

4/ CONVENTION MÉDIATHÈQUE

M. le Maire fait part qu'une convention de partenariat relative à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque entre le Conseil Départemental de l'Oise (Médiathèque Départementale de l'Oise) et la commune doit être signée tant pour son fonctionnement que pour le prêt de références et la formation du personnel.

La commune devra donc comme chaque année, allouer un budget à la bibliothèque municipale.

Le conseil municipal valide et donne son accord à l'unanimité à M. le Maire pour signer cette convention.

5/ UNITÉ DE MÉTHANISATION A FEUQUIÈRES

M. le Maire informe que la préfecture de l'Oise demande au conseil municipal de se prononcer sur l'unité de méthanisation, qui souhaite s'implanter sur la commune de Feuquières. Le dossier de la SAS BGS est consultable en mairie.

M. le Maire expose que 37 communes sont concernées pour 2096 ha, dont 95 ha d'épandage pour la commune de Songeons (soit 80 ha sur la Ferme de M. DE SAINT AUBIN).

Après échanges au sein du conseil municipal, ce dernier se prononce par 12 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 demande de consultation du dossier pour se prononcer.

6/ DÉLIBÉRATION DE SE60

M. le Maire présente le coût des travaux d'éclairage public concernant la rue Amand et la rue d'Hémécourt. Le coût total des travaux s'élève à 9 032,71 euros TTC, ramené à 3 505,82 euros subvention déduite.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la présente délibération.

7/ DÉLIBÉRATIONS DETR, CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ÉTAT POUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE ET TRAVAUX DU PRESBYTÈRE

Le conseil municipal valide à l'unanimité :

1. La demande de subvention à la DSIL en vue des travaux de l'église et autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.
2. La demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux concernant le chauffage dans l'église et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
3. Les demandes de subventions DETR, Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Picardie Verte concernant les travaux du presbytère et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

8/ DOSSIER VIDÉOPROTECTION

M. le Maire fait part au conseil municipal qu'un sondage va être effectué auprès de la population, afin de connaître l'opportunité ou non de ce projet.

9/ COUPURE ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire informe le conseil municipal que pour faire suite à de nombreuses demandes des Songeonnais et certains membres du conseil municipal, l'éclairage public sera coupé de 23 h à 6 h pendant une semaine, du 8 mars au 14 mars 2021.

Une information et un sondage vont être distribués auprès de la population afin d'avoir le ressenti des habitants de Songeons.

Le questionnaire papier est à déposer dans la boîte à lettres de la mairie ou à la bibliothèque ; une version numérique sera publiée sur la page Facebook de la commune.

10/ COMMISSIONS

M. Frédéric LANGLOIS fait le compte-rendu des commissions « Presbytère » et « Entretien des bâtiments communaux » qui se sont réunies le 1^{er} février dernier.

Un chantier collaboratif va être mis en place afin de procéder au « nettoyage » extérieur du presbytère et du parc. Un calendrier sera établi très prochainement. Tous les Songeonnais et Songeonnaises sont les bienvenus.

M. Frédéric LANGLOIS expose les différents devis concernant la toiture, les fenêtres et l'isolation. La priorité pour 2021 est la toiture. Des demandes de subventions vont être faites.

Une réflexion sur l'aménagement futur du presbytère est à faire, notamment l'aménagement des pièces en fonction de la destination de cette bâtisse.

Plusieurs demandes de subventions vont être faites afin de réhabiliter le bâtiment.

Mme Pascaline HAMONIER fait un compte-rendu de la 1^{ère} réunion du samedi 6 février avec M. et Mme LE FICHOUX afin de rétablir le marché des producteurs du dimanche matin à partir du mois de juin 2021.

Mme Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal que le groupe de travail « La Poste Communale » s'est réuni le lundi 8 février en présence de M. LE MERDY et Mme PEAUCELLE du groupe « La Poste ».

Cette réunion s'est déroulée en deux étapes :

1. Visite de l'ancien commerce de M. LARCOPAGE (local idéal pour l'implantation d'une « Poste Communale ») ;
2. Toutes les démarches afin de mettre en place ce projet.

Commission « Santé »

Réunion du 5 février à 17h.

M. Patrick LAURENT :

- Demande, pour la recherche du médecin : pourquoi ne pas s'appuyer sur les journaux locaux ?
- Propose de contacter les maires de l'ancien canton pour une éventuelle aide financière pour le recrutement d'un médecin (M. le Maire s'en occupe, mais les premiers contacts sont négatifs car les budgets des petites communes sont limités).
- A consulté un dossier envoyé par une commune qui a réglé ce même problème de désertification médicale. Il en est ressorti la difficulté de la mise en place de ce projet.
- Fait un point sur une réunion à laquelle a participé M. Baguet, sur le projet territorial de santé mentale : il en ressort que les problèmes rencontrés par certains élus sur des cas bien particuliers (addiction, Alzheimer, moral dû à la COVID 19...) ; les réponses sont très évasives.

Mme Murielle CAILLEUX nous fait part de son interrogation sur l'efficacité de la télémédecine et nous informe du côté positif quant à la décision du Docteur CARDIN de poursuivre son activité pendant quelques années et son intention de former un futur médecin.

11/ QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune recherche une personne (H/F) pour le gardiennage de la plateforme des déchets verts :

- 10 h/ semaine du 1^{er} avril au 31 octobre,
- 6 h/ semaine du 1^{er} novembre au 31 mars.

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 15 mars 2021 auprès de la mairie.

La plateforme ouvrira ses portes le 1^{er} mars 2021, pour les habitants de Songeons, les communes voisines, mais sera interdite aux professionnels.

L'accès sera autorisé sur présentation de la carte de la déchetterie de Grémévillers ; en l'absence de cette carte, il sera possible de faire une demande auprès de la personne responsable de la plateforme.

M. le Maire fait part au conseil municipal que la Communauté de Commune de la Picardie Verte va implanter à l'entrée du bourg en provenance de Beauvais (rue du Maréchal de Boufflers), un panneau indiquant les différents commerces de la commune.

M. le Maire indique qu'à l'initiative de M. Laurent GRISEL, agent technique de la commune, une nouvelle clôture en bois a été installée à la Fontaine Yaya.

M. le Maire fait un compte-rendu de la commission « Redynamisation du centre bourg » qui a eu lieu le lundi 8 février en présence de :

- M. Pascal VANTOMME (ADTO-SAO)
- Mme Caroline SANNIER (urbaniste à Amiens)
- Mme Julie COLIN (paysagiste à Auxerre)
- M. Jean-Christophe CORSYN (ingénieur en environnement).

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Échanges sur le projet (les attentes et idées de la commune),
- Visite du centre bourg.

M. Pascal VANTOMME viendra à la réunion du conseil municipal du mois d'avril afin de présenter le dossier et répondre aux différentes questions des conseillers.

Une deuxième réunion sera programmée avec Mme Caroline SANNIER et Mme Julie COLIN.

M. le Maire informe le conseil municipal du projet éolien des communes LOUEUSE, ÉPEAUX, ERNEMONT-BOUTAVENT, la majorité du conseil municipal s'est positionné défavorablement sur la construction d'éoliennes.

M. Patrice CAUDRON félicite les employés communaux pour leur travail à Séronville.

Mme Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal que la bibliothèque municipale est toujours à la recherche d'un ou une bénévole pour le bon fonctionnement de celle-ci. En attendant cette personne, une personne bénévole est nécessaire à l'accueil des élèves de l'école primaire un lundi par mois :

- le 15 mars ; le 12 avril et le 17 mai de 14 heures à 17 heures.

M. Didier DAUBOIN fait part de la demande de M. MERCIER sur le devenir de la ligne électrique rue d'Hémécourt, qui rejoint le transformateur.

Mme Dorothée GARNIER et Mme Cathy GAMICHON-NOËL demandent s'il est envisageable de fournir aux enfants scolarisés en école primaire (à Songeons et hors regroupement) des masques jetables ou réutilisables comme cela avait été fait pour les adultes en mai dernier.

Mme Murielle CAILLEUX précise qu'il ne faut pas oublier les enfants concernés qui ne sont pas inscrits à Songeons. M. le Maire répond qu'une commande de masques (enfants et adultes) a été faite auprès de la CCPV.

Mme Noémie BERTHE fait le compte-rendu de l'assemblée générale du Foyer Rural et indique que le gala de danse aura lieu le 25 juin en extérieur (si les conditions sanitaires le permettent).

Mme Noémie BERTHE demande si exceptionnellement, le Foyer Rural peut être exonéré de la taxe foncière.

M. Sylvain CUYER fait part de son étonnement sur le fait de ne pas avoir été questionné au cours des dernières réunions de conseil concernant l'organisation des journées citoyennes.

M. le Maire lui fait valoir que le bon sens aurait été qu'il prenne l'initiative d'aborder le sujet, étant lui-même le référent pour la mise en place de ce projet. Il s'agit d'un malentendu et il n'y a pas sujet à polémique, le plus important étant que ces journées se déroulent dans les meilleures conditions et avec une bonne participation.

M. Cédric DEMARCY demande si la commune a des informations sur la signature concernant la sente de la MFR et fait part du projet d'agrandissement de la MFR.

M. Philippe PICQUE annonce que le repas des cheveux blanc est reporté le 5 septembre 2021 et informe le conseil municipal que le mercredi 10 février se tiendra la commission « déchets » de la CCPV.

M. Philippe PICQUE fait part au conseil municipal que la distribution des bons d'achat concernant les maisons fleuries s'est déroulée les vendredi 5 et dimanche 7 février.

Fin de séance à 23h15.

Prochaine séance le 09 mars 2021.